



### **3 Fondation des maladies du cœur du Canada Coalition des soins d'urgence cardiaque**

#### ***Administration de l'AAS***

Attendu que la morbidité et la mortalité dues aux infarctus du myocarde peuvent être substantiellement réduites par l'administration précoce d'un traitement thrombolytique, l'AAS<sup>1</sup>, lorsqu'administré à quelqu'un souffrant d'un infarctus du myocarde, est aussi efficace qu'une thérapie thrombolytique en ce qui a trait à la réduction de la morbidité et de la mortalité (il y a cependant des bénéfices additionnels lorsque les deux médicaments sont administrés ensemble). Même si les bénéfices rattachés à l'administration de l'AAS dans un cas d'infarctus du myocarde sont directement reliés au facteur temps, il n'existe aucune preuve scientifique que l'administration précoce de l'AAS donne de meilleurs résultats que si l'on avait attendu l'arrivée à l'hôpital du patient avant de lui administrer de l'AAS.

L'AAS est peu dispendieux, facile à administrer et c'est un médicament qui a un grand potentiel bénéfique et un faible risque d'effets néfastes chez une victime souffrant de douleurs thoraciques occasionnées par un infarctus du myocarde.

Nous encourageons tous les organismes impliqués dans le domaine des soins d'urgence cardiaque préhospitaliers à revoir leurs protocoles actuels et de s'interroger à savoir si toutes les personnes éprouvant des douleurs thoraciques, pouvant être d'origine cardiaque, devraient être encouragées à avaler (mastiquer) entre 160 et 325 milligrammes d'AAS sans autres considérations. De plus, nous recommandons que, si l'AAS n'a pas été administré avant l'arrivée du patient à l'hôpital, que le membre du personnel hospitalier qui admettra le patient à l'hôpital, lui administre rapidement de l'AAS.

Contre-indications : L'AAS ne devrait pas être administré à des personnes souffrant d'asthme ou qui ont une allergie connue à l'AAS, sauf sur prescription d'un médecin<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> L'AAS (acide acétylsalicylique), est vendue sous différentes marques de commerce, la plus connue étant Aspirine<sup>TM</sup>.

<sup>2</sup> L'utilisation de l'AAS pour enfants, lorsque disponible, est le médicament recommandé lorsque l'on soupçonne un infarctus du myocarde. L'AAS pour enfants, qui se présente sous forme de comprimés de 80 mg, est préférable à l'AAS pour adulte, spécialement lorsqu'elle est mastiquée plutôt qu'avalée. Même si seulement 160 mg d'AAS est suffisant pour obtenir les résultats désirés, l'AAS pour adulte est disponible en comprimés de 325 mg. Cette dose peut remplacer la dose de 160 mg. L'AAS, « enrobée » ou « avec enrobage gastro résistant », est contre-indiquée pour le traitement de douleurs thoraciques.



Même si pour les personnes souffrant d'un ulcère peptique hémorragique ou prenant du Coumandin ou de la Warfarine il est généralement reconnu que dans ces cas spécifiques l'administration de l'AAS est contre-indiquée, dans le cas de douleurs thoraciques il est correct d'administrer une seule dose de 160 à 325 milligrammes d'AAS .

---

L'Acétaminophène (Tylenol <sup>TM</sup>) n'est pas un substitut acceptable de l'AAS puisque l'Acétaminophène n'a aucun effet bénéfique lorsqu'il s'agit d'un infarctus du myocarde.

---